

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux	<b>No SD</b> SD-2024-1612
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Construction G-Nesis inc. et d'approuver les crédits supplémentaires au contrat SP-30192 en lien avec les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est et du prolongement de la rue Angèle requis pour la desserte du CSPE (ancien site de l'usine BASF)	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> SP-30192 (EG) <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 01-Saint-François <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-04-24 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-05-07		
<p><b>Actions :</b> MODIFICATION DE CONTRAT</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><b>No contrat :</b> SP-30192  <b>Estimation :</b> 10 433 730,26 \$  <b>Montant :</b> 9 643 433,85 \$</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique  <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux  <b>Durée du contrat :</b> 2 ans  <b>Résultat :</b> Construction G-Nesis inc.</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service de l'ingénierie</p> <p><b>Projet(s)</b>          15829</p> <p><b>Lot(s)</b>          1 357 659          1 357 772          1 357 783          2 501 551          3 690 632          4 763 253          4 777 417</p> <p><b>Financement</b>  <b>No Règlement</b>          L-12820</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Titre</b>          Décrétant l'exécution de services municipaux pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, du prolongement de la rue Angèle et de la rue «H» requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE), et pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 3 690 630, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 14 619 000 \$ à cette fin. OGP-15829 GP 100163</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux	<b>No SD</b> SD-2024-1612
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u> 2023-07-11        CM-20230711-665        CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30192</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché APPUYÉ PAR :            Flavia Alexandra Novac</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser des crédits au montant de 1 049 875 \$ pour la bonification du contrat SP-30192 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, de l'avenue Huguette-Gaulin, de la rue Marie-Uguay ainsi que le prolongement de la rue Angèle, requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE).</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3024)</p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u> 2023-07-11        CM-20230711-666        DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30192</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR :            Isabelle Piché</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 1 149 750 \$ en lien avec l'avenant numéro AAP-10 présenté au rapport de reddition de comptes du contrat SP-30192 joint au présent sommaire décisionnel.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3024)</p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u> 2022-02-01        CM-20220201-184        ADJUDICATION - CONTRAT SP-30192</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché APPUYÉ PAR :            Christine Poirier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-30192, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, du prolongement de la rue Angèle et de la rue «H», requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE) et pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 3 690 630, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Construction G-Nesis inc. 9 643 433,85 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5833)</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux	<b>No SD</b> SD-2024-1612
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La présente demande vise à redresser le contrat SP-30192 en raison de la prolongation du chantier de construction et des difficultés rencontrées en cours de chantier.</p> <p>L'entrepreneur des travaux a soumis une quantité importante de travaux et de quantités supplémentaires, laquelle totalisait un montant de l'ordre de 3 092 127,02 \$ avant les taxes applicables.</p> <p>Dès le mois de janvier 2023, le Service de l'ingénierie a demandé l'accompagnement du Service des affaires juridiques sur ce projet. Les discussions et la négociation portant sur la recevabilité et le coût des demandes, en présence des avocats des parties, se sont échelonnées de janvier à décembre 2023.</p> <p>Le différend entre les parties émanait en grande partie du fait que l'entrepreneur était dans l'impossibilité de débiter les travaux, après l'octroi du contrat.</p> <p>La réalisation de ces travaux d'infrastructures urbaines était essentielle pour desservir, entre autres, le Centre de services de proximité de l'est. Il ne nous était pas possible de repousser ces travaux.</p> <p>Le conseil municipal a adjugé le contrat SP-30192 à l'entrepreneur le 1er février 2022. Le devis stipulait que les travaux devaient débiter au printemps 2022 et être complétés incluant la réception provisoire au début décembre 2022.</p> <p>Toutefois, l'entrepreneur ne pouvait pas débiter les travaux sans qu'un certificat d'autorisation («CA») du MELCC soit obtenu par la Ville. Le CA du MELCC n'a été reçu que le 4 juillet 2022.</p> <p>Des délais ont aussi été engendrés par la nécessité d'obtenir un permis pour la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune («SEG») au début des travaux. Une période de temps supplémentaire était requise pour l'obtention du permis SEG. Ce faisant, l'entrepreneur n'a été en mesure que de débiter les travaux le 7 septembre 2022.</p> <p>Ces retards à débiter les travaux ont contraint l'entrepreneur à poursuivre ses travaux en dehors des délais contractuels, soit durant la saison hivernale 2023 et la période de dégel qui s'en est suivie.</p> <p>Afin d'éviter davantage de frais et d'aléas inhérents à tout litige, les Parties souhaitent régler sans admission de responsabilité tout le litige relatif aux demandes de changements et aux avis de différend selon les modalités et conditions de la transaction et quittance.</p> <p>La transaction et quittance contient la liste des avenants présentés, analysés et que nous recommandons comme paiement pour les efforts supplémentaires déployés afin de mener à terme le contrat. On y trouve une description des travaux se rapportant à chacun des avenants ainsi que les coûts recommandés.</p> <p>À cet effet, comme mentionnée ci-haut, la grande majorité des frais supplémentaires est due au report des travaux contractuels pendant la saison hivernale 2023 de sorte qu'une partie significative des travaux a été réalisée en dehors des délais contractuels. Ces frais représentent approximativement 75,0 % du total des avenants ayant fait l'objet des négociations.</p> <p>Le montant des contingences déjà autorisé est de 419 370,90 \$, par conséquent, une autorisation de crédits supplémentaires de 1 736 240,01 \$ est requise.</p> <p>(voir contexte détaillé joint au présent sommaire)</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 1 822 835 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet « Infrastructures publiques (projet administratif) » pour lequel un montant de 17 721 000 \$ est prévu en 2024 au PTI. Dépense financée à même les sommes disponibles au règlement L-12820/15829</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>Finalisation des travaux, correction des déficiences et période d'entretien des plantations sur une période de 2 ans pour la partie de l'émissaire.</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux	<b>No SD</b> SD-2024-1612		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>De recommander au conseil d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Construction G-Nesis inc. concernant le contrat SP-30192 pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, du prolongement de la rue Angèle et de la rue « H », requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE);</p> <p>De recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires de 1 822 834,98 \$ pour la contingence du contrat SP-30192 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boul. Lévesque Est et du prolongement de la rue Angèle requis pour la desserte du CSPE et pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 2 501 551, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec (Ancien site de l'usine BASF);</p> <p>(CT:1793454)</p> <p>D'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;</p>				
<b>CERTIFICATION</b>				
<p>Numérotation des finances : 1793454 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <table border="0" data-bbox="162 1209 1429 1317"><tr><td style="text-align: center; width: 50%;"><p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p><p>_____</p><p>Trésorier</p></td><td style="text-align: center; width: 50%;"><p>2024-04-25</p><p>_____</p><p>AN - MS - JR</p></td></tr></table>			<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>_____</p> <p>Trésorier</p>	<p>2024-04-25</p> <p>_____</p> <p>AN - MS - JR</p>
<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>_____</p> <p>Trésorier</p>	<p>2024-04-25</p> <p>_____</p> <p>AN - MS - JR</p>			